



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMEL**

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Mont-Carmel, tenue à la salle des 50 ans et plus, ce 2 avril 2013 à 20 h 00.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. LE MAIRE	Denis Lévesque
MME LA CONSEILLÈRE :	Kathleen St-Jean
MM LES CONSEILLERS :	Marco Dionne Pierre Saillant Joël Ross Lauréat Jean

MME FRANCE BOUCHER, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE EST ÉGALEMENT PRÉSENTE.

1. Ouverture de la séance

Le quorum étant respecté, Monsieur Denis Lévesque, maire, déclare la séance ouverte à 20 h et souhaite la bienvenue aux contribuables présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le Maire fait la lecture des points inscrits à l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2013
4. Présentation et adoption du rapport de l'auditeur indépendant
5. Mandater l'auditeur indépendant pour l'exercice financier terminant le 31 décembre 2013
6. Nomination au poste de directrice générale
7. Nomination au poste de directrice générale adjointe
8. Approbation et autorisation des comptes à payer
9. Approbation de paiement pour les services de la Sûreté du Québec
10. Adhésion 2013-2014 à l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent (URLS)
11. Appui à la demande de soutien financier au programme d'investissement du Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska (PRHPK)
12. Adoption de la Politique pour le maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire pour tous « Tolérance Zéro »
13. Adoption 1^{er} projet de règlement no 243-2013 modifiant le Règlement de zonage 116-1990 régissant les carrières, gravières et sablières
14. Adoption du Règlement no 244-2013 modifiant le règlement d'urbanisme no 115-1990 en ajoutant des dispositions relatives aux permis et certificats
15. Contrats moniteurs/sauveteurs de la piscine municipale

16. Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2013
17. Adoption du rapport annuel et financier de la Corporation de développement de la forêt communale de Mont-Carmel
18. Adoption des états financiers 2012 de l'Office municipal d'habitation
19. Dépôt des rapports d'activités et financiers annuels des comités de la municipalité dans le cadre du Programme de soutien à l'action bénévole
20. Autoriser la préparation d'un mémoire sur les aires protégées
21. Demande d'appui financier :
 - Projection 16-35 – Gala mérite jeunesse 2013
 - Unité Domrémy St-Pascal
 - Les p'tits gobe-lait
 - Baseball mineur St-Pascal
22. Projet d'implantation de la visioconférence dans les municipalités du Bas-Saint-Laurent
23. Correspondance
24. Autres sujets :
 - Demande de soutien financier au programme d'investissement du Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska (PRHPK) – Sentier culturel
25. Période de questions
26. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Saillant

048-2013

et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, en laissant le point « Autres sujets » ouvert.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2013

Il est proposé par Monsieur le conseiller Lauréat Jean

049-2013

et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2013 soumis aux membres du Conseil, soit adopté tel que lu.

4. Présentation et adoption du rapport de l'auditeur indépendant

Mme Valérie Mailloux, Comptable professionnelle agréée et Comptable générale accréditée (CPA et CGA), de la firme Mallette est présente pour soumettre aux élus municipaux le rapport financier annuel de la Municipalité de Mont-Carmel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant. Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, la directrice générale dépose séance tenante les rapports susmentionnés.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Joël Ross

050-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les rapports financiers tels que déposés.

Monsieur le conseiller Lauréat Jean propose de souligner le bon travail de tous les employés municipaux.

5. Mandater l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013

- CONSIDÉRANT que la firme Mallette connaît bien le périmètre comptable de la Municipalité;
- CONSIDÉRANT qu'il est pertinent que la Municipalité confirme le mandat à son auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Joël Ross

051-2013

et résolu à l'unanimité que la municipalité de Mont-Carmel confirme le mandat de vérification à son auditeur indépendant, la firme Mallette pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013.

6. Nomination à la direction générale

- CONSIDÉRANT que le poste est assumé de façon intérimaire par Madame France Boucher, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe depuis le 24 novembre 2012;
- CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté à l'interne par des employées de la municipalité au poste de direction générale;
- CONSIDÉRANT que le processus de sélection a été complété;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection au conseil municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Saillant

052-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil accorde le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité à Madame France Boucher.

7. Nomination de la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité

- CONSIDÉRANT la réorganisation des responsabilités de certains employés;
- CONSIDÉRANT la vacance du poste de directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe suite à la nomination de Madame France Boucher à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité;
- CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté à l'interne par des employées de la municipalité au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe;
- CONSIDÉRANT que le processus de sélection a été complété;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection au conseil municipal;

053-2013

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marco Dionne

et résolu à l'unanimité que le conseil accorde le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité à Madame Nancy Lizotte en remplacement de Madame France Boucher.

Dépenses et engagements de crédits

8. Approbation et autorisation de paiement des comptes à payer

054-2013

Il est proposé par Madame la conseillère Kathleen St-Jean

et résolu à l'unanimité que le conseil approuve les dépenses suivantes et autorise la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

- les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1^{er} au 31 mars 2013, totalisant une somme de 66 503.13 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;

- le paiement des comptes fournisseurs dus au 31 mars 2013, pour un total de 100 045.48 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

9. Approbation de paiement pour les services de la Sûreté du Québec

CONSIDÉRANT les sommes payables par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT la réception de la facture préliminaire de 2013 au montant de 70 079 \$ et l'ajustement de la facture de l'année 2012;

055-2013

Il est proposé par Monsieur le conseiller Lauréat Jean

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la directrice générale à procéder aux deux (2) versements, soit en juin et en octobre 2013 pour un total de 72 276 \$.

10. Adhésion 2013-2014 à l'Unité régionale de Loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent

CONSIDÉRANT le bien fondé d'être membre de l'Unité régionale du loisir et du sport du Bas-Saint-Laurent (URLS), pour les services professionnels, des stages de formation entre autres pour les moniteurs de terrain de jeux et pour l'aide à la coordination de différents événements.

056-2013

Il est proposé par Madame la conseillère Kathleen St-Jean

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le renouvellement à l'Unité de Loisir et du Sport du Bas-Saint-Laurent (URLS), pour un montant de 150 \$.

Madame la conseillère Kathleen St-Jean se retire des délibérations pour le point 11 et mentionne un intérêt sur le projet de la halte d'accueil

11. Appui à la demande de soutien financier au programme d'investissement du Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska (PRHPK)

CONSIDÉRANT que le besoin d'une halte d'accueil pour les visiteurs a été fortement souligné lors de la consultation publique du 22 novembre;

CONSIDÉRANT que ce projet sera bénéfique pour la visibilité des entreprises et des attraits de Mont-Carmel;

CONSIDÉRANT que la Corporation de développement de la forêt communale de Mont-Carmel (CDFC) a accepté d'être le promoteur de ce projet prometteur pour Mont-Carmel;

CONSIDÉRANT les objectifs du programme d'investissement du Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska (PRHPK).

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Saillant

057-2013

et résolu à l'unanimité que la municipalité appuie la Corporation de développement de la forêt communale de Mont-Carmel(CDFC) dans la présentation du projet « Halte d'accueil » dans le cadre du programme d'investissement du Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska (PRHPK).

12. Adoption de la Politique pour le maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire pour tous « Tolérance zéro »

CONSIDÉRANT les événements survenus à Verchères en 2012;

CONSIDÉRANT que la politique de tolérance zéro est mise sur pied pour maintenir un milieu de travail sain et sécuritaire pour tous;

CONSIDÉRANT qu'une telle politique accorde une priorité à la prévention de la violence en milieu de travail de façon à préserver et à maintenir la dignité et l'intégrité des employés;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Lauréat Jean

058-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte la « Politique de tolérance zéro » et reconnaît que la réciprocité de rapports empreints de civilité entre les citoyens, les élus et les employés est une assurance raisonnable de respect des employés et est garante de la mise en place d'un milieu de travail sain, sécurisé et exempt de violence.

La présente politique est mise en vigueur à ce jour.

13. Adoption du 1^{er} projet de règlement no 243-2013 modifiant le règlement de zonage 116-1990 régissant les carrières, gravières et sablières

ATTENDU que la municipalité de Mont-Carmel applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

ATTENDU que pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Saillant

059-2013

et résolu à l'unanimité d'adopter le PREMIER projet de règlement numéro 243-2013 qui devra être soumis à la consultation publique conformément à l'article 125 de la Loi;

Et de fixer au 6 mai 2013, à 19 h 45, l'assemblée de consultation publique que le conseil tiendra, à la salle du conseil, sur le projet de règlement.

14. Adoption du règlement no 244-2013 modifiant le règlement d'urbanisme no 115-1990 en ajoutant des dispositions relatives aux permis et certificats

CONSIDÉRANT les pouvoirs attribués par la Loi à la municipalité de Mont-Carmel;

CONSIDÉRANT qu'un règlement concernant les permis et certificats est actuellement applicable à la municipalité de Mont-Carmel et qu'il est opportun d'apporter certaines modifications à ce règlement;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a préalablement été donné par monsieur le conseiller Lauréat Jean à la séance ordinaire du 4 mars 2013;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Lauréat Jean

060-2013

et résolu à l'unanimité que le règlement portant le no 244-2013 est adopté et qu'il entrera en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.

15. Contrats moniteurs/sauveteurs de la piscine municipale

CONSIDÉRANT que nous devons procéder à la sélection et à l'embauche de moniteurs/sauveteurs pour l'été 2013 à la piscine municipale;

CONSIDÉRANT que Madame Karine Habel est responsable des loisirs de la municipalité;

Il est proposé par Madame la conseillère Kathleen St-Jean

061-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise Madame Karine Habel à procéder à la sélection, à l'embauche et à la signature des contrats pour les moniteurs/sauveteurs de la piscine municipale pour l'été 2013.

16. Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale 2013

CONSIDÉRANT que la semaine nationale de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai sous la thématique *Tu es formidable ! Le sais-tu?* Afin de reconnaître la valeur humaine de chacun et promouvoir la bonne estime de soi comme facteur de prévention et de protection en lien avec la bonne santé mentale;

CONSIDÉRANT que la thématique 2013 encourage les Québécois et Québécoises à réfléchir sur leur santé mentale et à dire à leur proche qu'ils ont une valeur et qu'ils peuvent compter sur leur aide;

CONSIDÉRANT que les actions favorisant l'estime de soi relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée à tous les échelons de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

CONSIDÉRANT qu'il est de l'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne en invitant les citoyens à s'approprier les outils qui les sensibiliseront au rôle déterminant de la reconnaissance du potentiel pour soi et pour l'entourage proche comme éloigné;

Il proposé par Madame la conseillère Kathleen St-Jean

062-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal proclame par la présente, la semaine du 6 au 12 mai 2013 « Semaine de la santé mentale » dans la municipalité de Mont-Carmel et invite tous les citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître ensemble que *tu es formidable, le sais-tu ?* est un moyen pour reconnaître le potentiel de son entourage.

17. Adoption du rapport annuel et financier de la Corporation de développement de la forêt communale de Mont-Carmel

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport financier annuel de la Corporation de développement de la forêt communale de Mont-Carmel (CDFC) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant. Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, la directrice générale dépose séance tenante les rapports susmentionnés.

063-2013

Il est proposé par Monsieur le conseiller Joël Ross

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le rapport financier annuel tel que déposé et que les documents soient retournés au Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire.

18. Adoption des états financiers 2012 de l'Office Municipal d'Habitation.

CONSIDÉRANT le dépôt des états financiers 2012 de l'office municipal d'habitation (OMH) qui totalise un déficit d'opération de 52 811 \$;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit adopter les états financiers puisqu'elle paie 10 % du déficit.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Saillant

064-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les États financiers 2012 vérifiés par l'auditeur Malette SENC., de l'Office Municipal d'Habitation (OMH).

Un chèque de 104 \$ a été remis à la municipalité pour un trop payé en 2012.

19. Dépôt du rapport d'activités et financier annuel du Comité Famille et du comité de développement dans le cadre du Programme de soutien à l'action bénévole.

CONSIDÉRANT le dépôt des rapports d'activités et financier des deux comités (famille et développement);

CONSIDÉRANT l'implication de ces comités à améliorer la qualité de vie des citoyens par leurs activités prévues en 2013;

CONSIDÉRANT que le conseil réserve des montants pour la réalisation d'activités dans la communauté par son programme de soutien à l'action bénévole.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Lauréat Jean

065-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal approuve le rapport d'activités et financier du Comité Famille et du Comité de développement et autorise le décaissement des sommes prévues au budget 2013, soit 1 500 \$ \$ pour le Comité famille et 1 000 \$ pour le Comité de développement, lorsque nécessaire.

Divers

20. Autoriser la préparation d'un mémoire sur les aires protégées

CONSIDÉRANT qu'en avril 2011, le gouvernement du Québec a adopté des orientations stratégiques pour porter le réseau d'aires

protégées à 12 % de la superficie de la province d'ici 2015;

CONSIDÉRANT qu'au Bas-Saint-Laurent, la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) travaille à l'élaboration d'une proposition de territoire d'intérêt pour la création d'aires protégées qui sera soumise au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), responsable de ce dossier;

CONSIDÉRANT que seules les terres de l'État sont visées actuellement par la démarche régionale;

CONSIDÉRANT qu'il y aura une consultation sur la proposition de territoires d'intérêt pour la création d'aires protégées le 9 mai prochain à Saint-Pascal qui vise à connaître nos opinions et nos préoccupations sur l'implantation d'une aire protégée;

CONSIDÉRANT qu'il y a projet d'une aire protégée au pourtour du lac de l'Est de 96 km² dont 84 km² en superficie forestière productive.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Joël Ross

066-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la préparation et la présentation d'un mémoire lors de la consultation du 9 mai prochain.

21. Demande d'appui financier

- Projektion 16-35 – Gala mérite jeunesse 2013
- Unité Domrémy St-Pascal
- Les p'tits gobe-lait
- Baseball mineur St-Pascal

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Saillant

067-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal verse les montants suivants :

- **Projektion 16-35**
50 \$ pour le Gala Mérite jeunesse qui souligne publiquement les efforts déployés par des jeunes de 16 à 35 ans ayant eu recours aux services et au soutien de Projektion 16-35 pour atteindre un objectif ou réaliser un projet.
- **Unité Domrémy :**
25 \$ pour contribuer de façon financière à la mission de l'organisme qui vient en aide aux personnes éprouvant une dépendance en les informant, les incitant, les soutenant et en les accompagnant.
- **Les p'tit gobe-lait :**
20 \$ pour soutenir le groupe d'entraide en allaitement maternel en informant et en soutenant les parents qui ont choisi ce moyen d'alimentation pour leur enfant.

- **Baseball mineur St-Pascal :**
25 \$ à l'équipe « Les cougars » du baseball mineur de Saint-Pascal afin d'encourager des jeunes de la municipalité.

22. **Projet d'implantation de la visioconférence dans les municipalités du Bas-Saint-Laurent**

ATTENDU que le Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent a pris l'initiative d'élaborer un projet d'implanter la visioconférence dans les municipalités du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU que le Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent a déposé une demande de financement auprès du Ministère de la Culture et Communications du Québec par le système Diapason;

ATTENDU que le projet-pilote réalisé en 2012 a démontré la faisabilité du projet;

ATTENDU qu'un total de 93 municipalités a manifesté leur intérêt, représentant ainsi 97 % de la population totale du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU que le projet sera très bénéfique pour la municipalité de Mont-Carmel au niveau des communications, des échanges régionaux et interrégionaux;

ATTENDU que la visioconférence est un outil majeur pour notre développement économique, culturel et technologique.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Joël Ross

068-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal informe notre député, Monsieur Norbert Morin, le ministre responsable de la région du Bas-St-Laurent, Monsieur Pascal Bérubé et le ministre de la Culture et des Communications, Monsieur Maka Kotto de sa volonté de voir ce projet de visioconférence se réaliser, pour notre développement, et ce, le plus rapidement possible.

23. **Correspondance**

24. **Autres sujets :**

Demande de soutien financier au programme d'investissement du Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska (PRHPK) – Sentier culturel

CONSIDÉRANT que le sentier culturel est un attrait important pour la municipalité et le Haut-Pays de Kamouraska;

CONSIDÉRANT que municipalité souhaite poursuivre le développement du sentier et procéder à une mise à niveau;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Mont-Carmel a accepté d'être le promoteur de ce projet en investissant 6 000 \$;

CONSIDÉRANT que le projet du sentier culturel – Place de la poésie et mise à niveau s'inscrivent dans les objectifs du programme d'investissement du Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska (PRHPK).

069-2013

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Saillant

et résolu à l'unanimité que la municipalité Mont-Carmel demande à Madame Karine Habel de présenter le projet du sentier culturel dans le cadre du programme d'investissement du Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska (PRHPK).

25. Période de questions

De 21 h 30 à 21 h 45.

26. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

070-2013

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marco Dionne

et résolu à l'unanimité que la séance soit close à 21 h 46

Monsieur Denis Lévesque
Maire

Madame France Boucher
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Le maire en signant le présent procès-verbal reconnaît avoir signé toutes les résolutions.